Amundi
ASSET MANAGEMENT

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI FUND SOLUTIONS - BUY AND WATCH HIGH INCOME BOND 08/2025 - A EUR

Un Compartiment de SICAV AMUNDI FUND SOLUTIONS

Code ISIN : (C) LU2167065957

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

L'objectif de ce Compartiment est de générer un revenu, et son objectif second est de réaliser une appréciation du capital sur la période de détention recommandée en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de créance d'entreprises et d'instruments apparentés de qualité « sub-Investment Grade » ou « Investment Grade », ou de titres de créance et instruments apparentés émis par tout gouvernement, organisme supranational, autorité locale ou organisme public international, Instruments du marché monétaire et liquidités libellés en euro, GBP et dollar américain.

Le Compartiment cherchera à couvrir l'exposition au risque de change des investissements dans des instruments non libellés en euros.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 50% de ses actifs dans les Marchés émergents.

Les investissements du Compartiment peuvent comprendre, sans s'y limiter, des obligations subordonnées, des obligations de premier rang, des titres privilégiés et des titres convertibles.

Les investissements du Compartiment peuvent comprendre des obligations convertibles conditionnelles jusqu'à 10 % de ses actifs et des obligations d'entreprises hybrides jusqu'à 20 % de ses actifs.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des obligations rachetables arrivant à échéance après la Date d'échéance, sous réserve qu'elles aient une première date de rachat avant cette Date d'échéance.

Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins de réduction de différents risques, de gestion efficace de portefeuille et d'exposition à différents actifs, marchés ou flux de revenus.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans d'autres OPC et OPCVM.

Indice de référence : Le Compartiment est géré activement et n'est pas géré par rapport à un indice de référence.

Le Compartiment intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement et prend en compte les principaux effets négatifs des décisions d'investissement sur les Facteurs de durabilité, comme indiqué plus en détail dans la section « Investissement durable » du Prospectus.

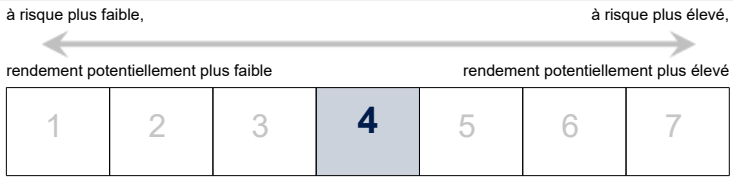
La période de souscription initiale du Compartiment prendra fin le 31 juillet 2020. Le Compartiment arrivera à échéance le 4 août 2025 (la « Date d'échéance ») lorsque le Compartiment sera liquidé et que les produits nets de la liquidation seront distribués entre les actionnaires.

Il s'agit d'une Classe d'actions de non-distribution. Les revenus d'investissement sont réinvestis.

La durée minimum d'investissement recommandée est 5 ans.

Les investisseurs peuvent vendre leurs actions sur demande n'importe quel jour ouvrable au Luxembourg.

Profile de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce Compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations internationales sur lequel il est investi dans le cadre du niveau de flexibilité prédéfini.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pour les classes de devises non couvertes, les fluctuations du taux de change peuvent affecter l'indicateur de risque lorsque la devise des investissements sous-jacents diffère de la devise de la classe d'action.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont:

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Risque opérationnel : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.
- Risques liés aux Marchés émergents : Certains des pays dans lesquels nous investissons peuvent présenter des risques politiques, juridiques, économiques et de liquidité plus élevés que les investissements dans des pays plus développés.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie*	2,00 %
Frais de conversion	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année.	
Frais courants	0,91 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.	
Les commissions de surperformance	Néant

Les frais **d'entrée** et de **conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

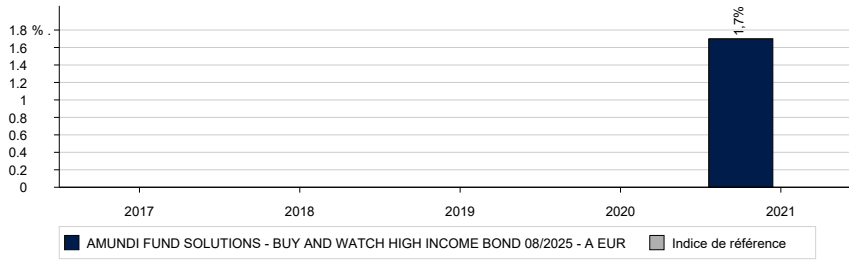
*Les frais de sortie s'appliquent uniquement si un investisseur vend avant le 4 juin 2025.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent :

- Les commissions de surperformance,
- les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site www.amundi.lu/amundi-funds.

Performances passées



Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Lancement du Compartiment : 2020.

Lancement de la Classe d'action : 2020.

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LUXEMBOURG.

Toute information complémentaire sur l'OPCVM (prospectus, rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet: https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi et un exemplaire papier sera disponible sans frais et sur demande.

D'autres informations pratiques (par ex. la dernière valeur nette d'inventaire) sont accessibles sur le site www.amundi.lu/amundi-funds.

L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

****

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 février 2022.